



Le prix commémoratif Darryl Cruickshank

Le prix commémoratif Darryl Cruickshank a été établi pour honorer la contribution de Darryl Cruickshank au Programme des normes interprovinciales Sceau rouge. Ce prix est décerné deux fois l'an à une Canadienne ou un Canadien qui a fait preuve d'un solide leadership dans la promotion et l'élaboration de la formation en apprentissage offerte aux personnes qui souhaitent exercer un métier spécialisé.

Darryl était dévoué à son travail au Secrétariat du Sceau rouge et était résolu à offrir la possibilité à des jeunes femmes et des jeunes hommes d'atteindre des normes de compétence professionnelle élevées. Il croyait fermement qu'une personne de métier qualifiée devait être accréditée pour exercer son métier partout au Canada et il a travaillé avec acharnement pour promouvoir le Programme des normes interprovinciales Sceau rouge qui permet d'atteindre ce niveau de mobilité de la main-d'œuvre.

En collaborant étroitement avec les apprentis, les employeurs ou les administrateurs des programmes d'apprentissage, Darryl a réussi à encourager :

- les apprentis à persévérer jusqu'à l'obtention de leur certificat et de la mention interprovinciale;
- les employeurs à assumer la responsabilité de former les futurs gens de métier;
- les administrateurs pour qu'ils fassent preuve de créativité et de souplesse en élaborant les systèmes de formation dans les métiers.

Darryl était un homme efficace investi de la mission de rehausser la formation des métiers spécialisés et des normes de certification dans chaque province et territoire.

La contribution de Darryl Cruickshank à la formation en apprentissage et à la certification sera gravée dans notre mémoire pendant de nombreuses années grâce au prix commémoratif Darryl Cruickshank qui représente une norme « Sceau rouge » en matière de service aux autres.

Le Prix

Le **prix commémoratif Darryl Cruickshank** sera décerné deux fois l'an à une Canadienne ou un Canadien pour des services exceptionnels dans

l'élaboration et la promotion de la formation en apprentissage. Le prix sera remis au bénéficiaire par le Conseil canadien des directeurs de l'apprentissage lors de la conférence semestrielle du Forum canadien sur l'apprentissage.

Critères

Les bénéficiaires du prix sont des personnes qui ont contribué de façon exceptionnelle à la promotion de la formation en apprentissage au Canada, ou dans la province ou le territoire où elles travaillent. Le bénéficiaire est démarqué par l'un ou plusieurs de ces apports :

- la promotion permanente dans le domaine de la formation en apprentissage comme moyen d'entreprendre une carrière réussie et productive;
- l'innovation dans le domaine de l'élaboration ou de la mise en œuvre de programmes d'apprentissage;
- le soutien offert aux apprentis qui visent la réussite.

Plus particulièrement, une personne :

- qui a participé à des activités dans le but d'encourager, motiver et promouvoir le dévouement et la passion dans un métier spécialisé;
- qui est une source d'inspiration pour le succès des jeunes travailleuses et travailleurs spécialisés;
- qui possède des qualités exceptionnelles de leadership en apprentissage

Bien que la certification professionnelle ne soit pas une condition requise pour être admissible au prix, on accordera une attention particulière aux titulaires de la mention interprovinciale « Sceau rouge » qui poursuivent leur formation ainsi qu'à ceux qui appuient les programmes d'apprentissage et les apprentis.

Calendrier

Les directeurs de l'apprentissage publieront/distribueront un appel de candidatures pour le prix d'ici le 1^{er} mars 2010 à raison d'un délai d'un mois pour les mises en candidature. N'importe qui peut proposer une candidature sur le formulaire prescrit disponible par téléchargement sur le site Web du Sceau rouge au (www.sceau-rouge.ca). Les formulaires dûment remplis doivent être envoyés par courriel au secrétariat du Sceau rouge à Stephane.Ouellette@hrsdc-rhdcc.gc.ca avant le 16 avril 2010.

La sélection du bénéficiaire sera effectuée par les membres du comité exécutif du Conseil canadiens des directeurs en apprentissage.

Le prix sera remise au bénéficiaire lors de la conférence semestrielle du Forum canadien sur l'apprentissage à St. John's, Terre-Neuve le 6 juin 2010.